



Le sauvetage, grâce à un puits d'évacuation, des trente-trois mineurs bloqués dans la mine de San José a été un succès. Des milliers de journalistes ont convergé du monde entier vers le lieu du « miracle ». Depuis l'annonce de l'accident, le président chilien, M. Sebastián Piñera, ne s'épargne aucun effort pour montrer qu'il supervise personnellement les travaux : sa cote de popularité a d'ailleurs grimpé de dix points depuis le lancement d'une opération qu'il estime « sans comparaison dans l'histoire de l'humanité ». Mais une fois passé le temps des réjouissances – toutes naturelles –, le Chili s'interrogera-t-il sur les conditions qui ont rendu possible cet accident ?

22 août 2010, 14 h 30. Copiapó, désert d'Atacama, au Nord du Chili. Quelques lettres griffonnées à l'encre rouge remontent d'un conduit, foré au-dessus de la mine de San José, dans l'une des régions les plus arides du monde : « Nous allons bien dans le refuge, tous les trente-trois. »

Trente-deux mineurs chiliens et un bolivien sont coincés à près de sept cents mètres sous la surface de la terre, enterrés vivants dans les entrailles d'une mine de cuivre et d'or. Depuis l'effondrement de plusieurs murs de soutènements, sous des milliers de tonnes de roche et de boue, ils survivent tant bien que mal dans l'un des refuges encore accessibles. Ils boivent les eaux de ruissellement, rationnent leurs maigres denrées alimentaires, et souffrent d'une chaleur étouffante. Mais, leur petit mot le démontre : ils sont en bonne santé.

Cette découverte est saluée par une liesse populaire : tout un peuple communique avec « ses » mineurs dans un élan de solidarité qui parcourt la cordillère des Andes et plonge jusqu'aux provinces du Sud du pays. « Oui, les héros existent bien », titre le journal à grande diffusion Las Ultimas noticias dans une édition spéciale du 23 août 2010. Le campement de San José où se sont installées les familles des mineurs est rebaptisé « campement de l'espoir ». Les travaux de sauvetage débutent.

Le 13 octobre, lorsque les premiers mineurs retrouvent la liberté, pas moins de mille sept-cents journalistes du monde entier les attendent, au milieu des drapeaux chiliens. Pour se préparer au « grand jour », les mineurs ont même dû suivre des leçons de « media-training » – au fond de la mine – en prévision de l'avalanche d'interviews et d'émissions télévisées (sans compter les propositions d'adaptation de leur histoire au cinéma, dans diverses langues).

Durant deux mois, le ministre des mines – et ancien cadre dirigeant de la filiale chilienne d'ExxonMobil –, M. Laurence Golborne, a joué les animateurs vedettes. Sans jamais quitter son blouson aux couleurs du pays et des festivités liées au bicentenaire de l'indépendance (1810-2010), il embrassait les proches des victimes et commentait les moindres progrès de l'opération de sauvetage. Mais le jour « J », c'est le président lui-même qui s'est placé sous les feux des projecteurs.

Cinq heures onze du matin : le premier mineur sort du puits d'évacuation. Il embrasse son enfant, son épouse puis... le président. Quatre minutes plus tard, ce dernier fait sa première déclaration et remercie Dieu, « sans qui ce sauvetage n'aurait pas été possible ». Il ajoute : « Aujourd'hui, nous pouvons nous sentir plus orgueilleux que jamais d'être chiliens. »

Pour l'exécutif, le drame présentait certains avantages. M. Sebastián Piñera, président-entrepreneur multimillionnaire élu le 17 janvier 2010, connaît des débuts difficiles [1]. Sa gestion désastreuse des conséquences du tremblement de terre de février dernier suscite de nombreux mécontentements cependant que les mobilisations et grèves de la faim des Indiens Mapuches, dans le sud, lui donne du fil à retordre. Le martyre des « 33 » représentait donc une occasion rêvée d'organiser, deux mois durant et en direct, un formidable spectacle télévisé. Alors que les « 33 » étaient proclamés « héros du bicentenaire de l'indépendance », tout fut fait pour transformer l'élan de solidarité en un consensus politique : « tous unis » derrière le président Piñera. Pourtant, selon le journaliste Paul Walder, l'accident de San José constitue surtout une allégorie du Chili contemporain, un pays où la classe ouvrière se trouve « ensevelie » sous un système qui l'opprime [2].

Dans la région d'Antofagasta, 277 gisements sur 300 sont exploités sans être aux normes

Dans les faits, les trente-trois mineurs surmédiatisés demeurent paradoxalement sans voix. Ni eux, ni leur familles, ni le mouvement syndical – historiquement puissant dans ce secteur, mais affaibli par la dictature et ses réformes néolibérales –, n'ont eu l'occasion de donner leur analyse des causes de l'accident. A l'extérieur, ceux qui ont réussi à échapper à l'éboulement tentent de rappeler que leurs salaires n'ont pas été versés depuis plusieurs semaines : « Arrête ton show Piñera, nous sommes aussi trois cents dehors. » [3] Ils se heurtent à l'indifférence générale.

Le Chili est l'un des fers de lance du capitalisme minier latino-américain. L'extraction représente 58 % des exportations et 15 % du produit intérieur brut (PIB). Le pays exploite le charbon, l'or et surtout le cuivre, dont il est le principal producteur au monde (avec 40 % du marché), notamment grâce à la plus grande mine à ciel ouvert de la planète (Chuquibambilla). Le Chili disposerait même de réserves équivalentes à deux cents ans d'exploitation.

Au moment des grandes nationalisations de 1971, le président socialiste Salvador Allende avait estimé que l'exploitation du cuivre constituait le « salaire du Chili ». Le gouvernement de l'Unité populaire avait alors exproprié les grandes firmes américaines et transféré leur propriété à la Corporation nationale du cuivre (Codelco).

A partir du coup d'Etat de 1973, la dictature, puis la démocratie néolibérale, inversèrent la logique en offrant de nombreux gisements en concession aux entreprises privées nationales et internationales. Sans oublier de ramener les taux d'imposition à l'un des niveaux les plus faibles au monde [4] et les conditions de sécurité à leur plus simple expression. Elles sont parfois inexistantes. Peu importe, de toute façon : dans la région d'Antofagasta, 277 gisements sur 300 sont exploités sans être aux normes. Dans un tel contexte, l'exploitation minière devient une activité très lucrative.

Trente-et-un morts par an

Tout irait néanmoins pour le mieux puisque le développement de l'activité aurait propulsé les mineurs au rang de véritable « aristocratie ouvrière ». Leurs salaires ne sont-ils pas jusqu'à trois fois supérieurs au salaire minimum (262 euros mensuels) ? Mieux, ajoutait un quotidien du soir : « Le drame des "33" de San José et l'opération en cours pour les sauver ne doivent pas faire oublier l'essentiel : la grande majorité des mineurs chiliens travaillent dans d'excellentes conditions de sécurité. » [5] Pourtant, avec trente-et-un morts par an, en moyenne (sur un total de 106 340 personnes travaillant dans la mine et les gravières), on a connu environnement plus engageant.

« San José est un cauchemar. C'était dangereux, je le savais, tout le monde le savait, déclare l'un des mineurs rescapés. Il n'y a qu'un mot d'ordre : productivité. » [6] La compagnie minière San Esteban – qui exploite le sous-sol du pays depuis plus de deux cents ans – appartient à MM. Alejandro Bohn (60 % du capital) et Marcelo Kemeny (40 %), le fils du fondateur de la compagnie. Des deux mines qu'ils possédaient, l'une a dû fermer, épuisée. Il fallait donc que San José continue à financer le train de vie des dirigeants de la société.

A San José, la hausse du prix du métal sur le marché mondial se traduit par une intensification du travail, le recours quasi-systématique aux heures supplémentaires (jusqu'à douze heures par jour) et... une certaine désinvolture dans le domaine de la sécurité : quand, au moment de l'accident, le 4 août, les trente-trois mineurs se précipitent dans la cheminée de secours pour remonter, ils découvrent qu'aucune échelle n'y a été installée...

Une surprise ? Non : depuis 1999, les accidents se multiplient. En 2004, suite à la mort d'un ouvrier, les syndicats avaient déposé une plainte d'abord rejetée par la cour d'appel. Finalement, en 2005, c'est la fermeture sur décision de la direction du travail. Pourtant, la mine rouvre en 2009, sans que l'ensemble de l'exploitation ait été mise aux normes. En juillet 2010, nouvel accident : un mineur a les jambes broyées. Malgré tout, trois semaines plus tard, le service national de géologie et des mines (Sernageomin) autorise le maintien de la production. Plusieurs syndicalistes parlent de corruption. Vingt-six familles de mineurs ont même décidé de porter plainte contre les propriétaires et l'Etat.

M. Nestor Jorquera, président de la Confédération minière du Chili (syndicat qui regroupe dix-huit mille salariés), regrette que le Chili ne soit pas signataire de la convention 176 de l'organisation internationale du travail (OIT) sur la sécurité et la santé dans les mines. Il dénonce surtout une législation du travail régressive, héritage de la dictature. Le droit de grève, par exemple, est limité.

Malgré quelques programmes de prévention des risques, la superintendance de sécurité sociale (ministère du travail) reconnaît que 443 personnes sont décédées suite à un accident du travail en 2009 (282 pour le premier semestre 2010), tandis que 191 685 accidents non mortels ont été enregistrés l'année dernière (pour une population active de 6, 7 millions d'individus).

Le 28 août 2010, le président Piñera a annoncé la création d'une « superintendance des mines » (les syndicats n'y seront pas représentés), renvoyé le directeur du Sernageomin et promis l'augmentation des contrôles et du nombre d'inspecteurs. Il faut dire que ces derniers sont aujourd'hui... seize, pour contrôler plus de quatre mille mines réparties dans tout le pays [7].

Franck Gaudichaud, le 14 octobre 2010

www.npa2009.org

Notes :

[1] Voir sur ESSF, Franck Gaudichaud, « Tremblement de terre politique et retour des “Chicago boys” au Chili », publié originellement par Recherches internationales, juillet 2010.

[2] Paul Walder, « La sepultada clase obrera », Punto Final, n° 717, Santiago (Chili), septembre 2010.

[3] José Luis Córdova, Diarioreddigital.cl, 8 octobre 2010.

[4] En juin 2010, le ministre des mines reconnaissait que la fiscalité minière au Chili était la troisième plus faible au monde (Radio Cooperativa, 1er juin 2010).

[5] « Au Chili, les mineurs forment une aristocratie ouvrière enviée », Le Monde, 21 septembre 2010.

[6] Cf. Jean-Paul Mari, « La malédiction de San José », Le Nouvel Observateur, n° 2395, 30 septembre 2010.

[7] Andrés Figueroa Cornejo, « Treinta y tres mineros, uno tras otro », Agencia latinoamericana de información, 10 septembre 2010.